

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA TERRASSE

Délibération n°2022-017

Séance du 17 mars 2022

Nombre du Conseil municipal			
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents	Votants
23	23	17	22

L'an deux mil vingt-et-un,
et le 17 mars à 20h00,
le Conseil municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie au
nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame
Annick GUICHARD, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 mars 2022.

Présents : Annick GUICHARD, Florence JAY, Bruno BARET-COLLET, Rachel BERNARD, Thierry DAVID, Michelle JOLLY, Christine CALLEDE, Jean-Michel DESCOMBES, Murielle BOYER, Jérôme DURAND, Jérôme WAUTHIER, Fady ABOUZEID, Didier BURILLON, Mélanie TELLIER, Benjamin DENOS, Edith ALBAN, Dominique NOEL-BARON

Absent excusé et représenté : Christine THOMAS, pouvoir donné à Murielle BOYER ; Emmanuel DELETRE, pouvoir donné à Jérôme WAUTHIER ; Fabien LOUIS, pouvoir donné à Bruno BARET-COLLET ; Julie LEGOUBIN, pouvoir donné à Annick GUICHARD, Elian ESPAGNOL, pouvoir donné à Jean-Michel DESCOMBES

Absent : Cassandra BRUN,

Secrétaire de séance : Jérôme WAUTHIER

➤ Avenants pour le marché public à procédures adaptée pour la réhabilitation de la salle polyvalente

Madame le Maire expose au conseil municipal que :

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer le marché public à procédure adaptée pour la réhabilitation de la salle polyvalente par délibération n°2021-036 du 17 juin 2021. L'avancée des travaux, le bon usage des deniers publics et les remarques du SDIS conduisent à conclure des avenants au marché.

Vu l'article L2123-1 du code de la commande publique ;

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Autorise Madame le Maire à signer, au nom de la commune de La Terrasse, les avenants selon le tableau ci-dessous :

Lot	Attribu taire	Code post al	Ville	Montant HT du marché au 17 juin 2021	Montant HT du marché au 3 février 2022	Montant HT Avenant	Nature avenant	Total HT
Lot 1 : Désamiantag e	Valgo	38070	Saint Quentin Fallavie r	20 493,23 €	26 418,23 €			26 418,23 €
Lot 2 : Charpent es et couvertures	Reynau d Charpe nte	38420	Le Versou d	6 467,12 €	6 467,12 €			6 467,12 €
Lot 3 : Façades	SARL SMPF	38210	Vourey	40 679,38 €	43 179,38 €			43 179,38 €
Lot 4 : Menuiseries extérieures	Carbon ero	38500	La Buisse	73 369,00 €	44 474,00 €			44 474,00 €
Lot 5 : Plâtrerie, faux plafonds et menuiserie	Lambda Isolatio n	38180	Seyssin s	118 038,22 €	121 262,78 €	+ 1 413,53 €	Plafond suspendu vestiaire + WC	133 407,87 €
						+ 1 499,16 €	Démolition lambris mural grande salle	
						+ 8 940,12 €	Reprise doublage suite à dépose habillage muraux	
						- 1 730,38 €	Retrait du bar prévu au CCTP	
						+2 022,65 €	Portes PMR	
Lot 6 : Finitions intérieures	Euroco nfort mainte nance	38400	Saint Martin d'Hères	23 630,01 €	24 210,01 €			24 210,01 €
Lot 7 : Electricité et courants faibles	Electric tolerie	38130	Echiroll es	30 058,73 €	31 018,73 €	612,91 €	Modification alarme incendie	31 018,73 €
Lot 8 : Chauffage, ventilations et sanitaires	Ideolia	38320	Eybens	69 581,62 €	69 581,62 €	- 956,33 €	Retrait plonge complète selon CCTP	72 985,27 €
						+ 4 359,98 €	Rainurage du sol pour passage de tuyauteries d'évacuation	

TOTAL marché				382 317,31 €	366 611,87 €	+ 16 161,65 €		382 773,52 €
-------------------------	--	--	--	-------------------------	-------------------------	--------------------------	--	-------------------------

Dit que les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération seront inscrits au chapitre 23 du budget principal.

Autorise le maire à signer les contrats correspondants ainsi que tout document y afférent.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

**Le maire,
Annick GUICHARD**



Transmis en préfecture le

Affiché le

Identifiant unique de l'acte :

Accusé de réception en préfecture
038-213805039-20220317-2022_017-DE
Reçu le 18/03/2022